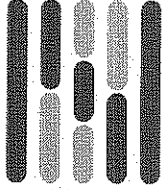


REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT EURE



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2023-061

**Projet avec le centre photographique Rouen  
Normandie**

Date de la séance : 18 septembre 2023  
Date de convocation : 12 septembre 2023  
Nombre de conseillers en exercice : 24  
Membres présents : 14  
Nombre de votants : 21

**Adopté à  
l'unanimité**

Le dix-huit septembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

**Présents :** Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, Mme Hélène LEROY, M. Francis DAVOUST, Mme Isabelle AMEYE, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER, maires adjoints ; M. Didier ONFRAY, M. Philippe DELAUNAY, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

**Absents ayant donné pouvoir :** M. Francis BRONNAZ à M. Didier ONFRAY, M. Jean LEFEBVRE à M. Edouard DETAILLE, Mme Claire LAPOIRIE à Mme Isabelle VAUQUELIN, Mme Isabel COUDRAY à Mme Anita LE MERRER, M. Stéphane CHERRIER à M. Francis DAVOUST, Mme Evelyne DUPONT à Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Gilles BARBIER à Mme Isabelle AMEYE.

**Absents excusés :** Mme Stéphanie CHEUX, M. Alain LEROY, Mme Katiana LEVAVASSEUR.

**Secrétaire de séance :** Mme Caroline CHOPIN.

La Région Normandie a sollicité, en septembre dernier, le centre photographique Rouen Normandie avec d'autres acteurs culturels, au moment où le dispositif Droits culturels en Territoires normands était en construction. Il s'agissait alors de sonder les éventuels projets d'action culturelle en gestation, susceptibles d'entrer dans le cadre de ce nouveau programme ambitieux, triennal, visant à aider la structuration culturelle de territoires intéressés. La directrice du Centre photographique Rouen Normandie, avait, alors, pointé sa collaboration de longue haleine avec Le Neubourg, par le biais de son lycée agricole, et sa volonté d'élargir ce cadre d'intervention en dehors des murs du lycée, sur des problématiques rurales/ agricoles/ alimentaires/ commerciales.

Il s'agirait pour le Centre photographique Rouen Normandie et la Ville du Neubourg, de déployer un projet sur l'année 1 (septembre 2023- juillet 2024), qui prend pour point d'ancrage le marché, en association avec plusieurs acteurs associatifs locaux.

Le budget prévisionnel de 30 800 euros serait financé comme suit : 15 000 euros Région / 5 000 euros Département de l'Eure / 5 000 euros Commune / 5 800 euros apport Centre photographique via le dispositif « Entre les images » sur 2024, (NB : ce projet « Entre les images » devait initialement constituer un préambule du projet triennal, il se conduira finalement dans le courant du premier semestre 2024).

Les années 2 et 3 seraient d'autres projets, conduits avec d'autres acteurs culturels, avec lesquels vous souhaiteriez collaborer.

Entendu l'exposé ci-dessus ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT que la ville du Neubourg souhaite être partenaire dans le dispositif Droits culturels en Territoires normands avec le Centre photographique Rouen Normandie pour la diversification de l'offre culturelle,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :**

- décide d'accorder une aide de 5 000 € pour le financement du projet Année 1.
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2024.
- autorise le Maire, ou un Maire Adjoint Délégué, à signer tous documents afférents à ce dossier.

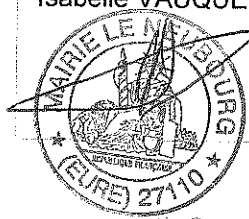
La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune [www.leneubourg.fr](http://www.leneubourg.fr)

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à LE NEUBOURG, le 18 septembre 2023.

Le Maire,  
Isabelle VAUQUELIN



La secrétaire,  
Caroline CHOPIN